

Un député PS veut abolir la monarchie

■ **“Je suis républicain”, clame Pierre-Yves Dermagne. Qui dévoile ses idées explosives.**

Entretien François Brabant

A 35 ans, il est l'une des étoiles montantes du Parti socialiste. Député wallon et échevin à Rochefort, féru de cyclisme et fan des Rolling Stones, Pierre-Yves Dermagne était jusqu'ici resté discret sur certaines de ses opinions peu orthodoxes. Monarchie, laïcité, drogues, majorités absolues: pour “La Libre”, il dévoile quatre thèses iconoclastes.

Depuis les attentats de Paris et de Bruxelles, les questions de sécurité et d'immigration dominent l'agenda médiatique. Craignez-vous que cela porte préjudice au PS, peu à l'aise sur ce terrain ?

C'est un risque. Mais cela ne doit pas nous empêcher de porter le débat là où il doit être porté. La convention citoyenne proposée par le président du PS, Elio Di Rupo, afin d'ajouter à la Constitution un préambule rappelant nos valeurs fondamentales, c'est une idée à soutenir. Je crois que réfléchir aux fondements de notre nation peut être un moment “refondateur”. Mais je pense aussi qu'on doit aller au-delà. Le moment est venu de sceller un pacte laïque, sur le modèle du pacte scolaire de 1959.

En quoi consisterait ce pacte ?

Il devra d'abord rappeler les principes sur lesquels on ne transigera pas, comme l'égalité homme-femme. Et puis, il s'agira de régler toute une série de situations concrètes. Exemple: faut-il empêcher l'ensemble du personnel administratif de porter un signe religieux ?

De votre point de vue, est-ce choquant si une employée communale, dans une petite ville du Luxembourg, porte une chaînette avec une petite croix ?

Cela doit être discuté. Mettons l'ensemble des partis politiques et des confessions autour de la table. Un pacte, ça implique que chacun transige par rapport à sa position initiale et que personne ne sorte vainqueur. Il y a toujours des déçus avec un pacte. En tant qu'athée, défenseur de l'école publique, le pacte scolaire de 1959, dans l'absolu, il ne me satisfait pas. A l'époque, les représentants de l'enseignement catholique ne l'ont pas validé non plus, même s'ils l'ont accepté dans les faits. N'empêche, ce compromis a permis de pacifier la société belge sur les questions scolaires et religieuses. Car le pacte scolaire était en fait un pacte religieux. L'enjeu, c'était la

place de l'Église catholique dans la société belge.

Quelles sont selon vous les situations qu'un pacte laïque devrait clarifier ?

La question du voile islamique est centrale. On sait qu'elle est problématique pour plusieurs acteurs. Il faut donc clarifier les balises. C'est intenable d'avoir chaque semaine des problèmes qui surgissent autour de ce sujet-là. Cela profite aux extrémistes de tous bords. C'était d'ailleurs la stratégie de Sharia4Belgium de créer sans cesse l'incident. Des règles claires, une fois pour toutes, seraient de nature à apaiser le débat. A condition de procéder de manière nuancée.

On sent bien que, dans votre esprit, ce pacte vise surtout l'islam, plus que les autres religions. N'est-ce pas une source de crispation supplémentaire ?

Si, mais il faut oser le dire. On ne va pas être hypocrites. Quand on parle de laïcité aujourd'hui, on parle de la place de l'islam dans la société. Mais je suis convaincu qu'il est possible de trouver un terrain d'entente, dans le dialogue, en bonne intelligence avec les représentants religieux.

Deux députés N-VA, Hendrik Vuye et Veerle Wouters, veulent réduire le Roi à un rôle purement protocolaire. Qu'en pensez-vous ?

Moi, je n'ai jamais caché que j'étais à 100 % républicain. Y compris dans le contexte belge.

Pourquoi vouloir abolir la monarchie ?

Je ne peux pas concevoir que, par la naissance, certains aient des droits différents et supérieurs à leurs concitoyens. Pour moi, être de gauche et républicain, ça va ensemble. Et puis, il y a les privilèges accordés à la famille royale... Si on intègre demain un préambule à la Constitution, ce sera un moment opportun pour en débattre, car il s'agira de définir le fondement de notre nation.

La monarchie ne représente-t-elle pas le trait d'union indispensable entre Belges francophones et néerlandophones ?

Il faudrait imaginer un système alternatif qui tienne compte des différentes communautés. Ce serait de toute façon, dans ce que j'envisage, un président protocolaire, comme en Italie et en Allemagne. Il pourrait être désigné par la Chambre, ou par un congrès rassemblant des parlementaires fédéraux et régionaux. En matière constitutionnelle, on est assez créatifs en Belgique pour trouver une solution. Des personnalités comme Herman De Croo et Herman Van Rompuy, par exemple, auraient été crédibles dans le rôle. Je pense aussi qu'Albert II aurait fait un bon président. Il aurait pu abdiquer comme Roi et devenir le premier président belge. Comme figure de consensus, il avait les qualités pour assurer une transition douce.

Dix ans après les scandales de Charleroi, le PS a-t-il tiré toutes les leçons ? Comment moraliser la vie publique ?

Il y a une réflexion à mener sur les majorités absolues. Je ne dis pas qu'elles entraînent toujours des dérapages, mais c'est comme rouler à 140 km/h sur l'autoroute. Ce n'est pas forcément dangereux, mais les risques sont accrus. Ma proposition, c'est qu'à l'avenir, quand une liste socialiste détient la majorité absolue, elle ouvre systématiquement sa majorité à un autre parti. Gérer avec un partenaire, ça oblige à entretenir la culture du débat. Cela amène aussi plus de modestie dans l'exercice du pouvoir. Je pense qu'il serait salutaire d'introduire dans les statuts du PS le refus des majorités absolues.

duire dans les statuts du PS le refus des majorités absolues.

Le député socialiste français Patrick Menucci estime que la légalisation du cannabis constitue le meilleur moyen pour enrayer les trafics criminels. Votre avis ?

D'abord, il y a un constat objectif: les politiques de prohibition ne fonctionnent pas. Une étude de 2008 a évalué à 243 millions d'euros le coût de la répression policière et judiciaire des drogues illégales en Belgique. C'est colossal. Et malgré ça, il y a toujours autant de drogues disponibles. Il faut donc repenser l'approche. De plus, en tant que gestionnaire public, je pense que c'est idiot, voire irresponsable, de se priver d'une manne financière comme celle-là. Le Colorado, aux États-Unis, a légalisé le cannabis. Tous les bénéfices liés à la taxation de la vente ont été transférés vers l'enseignement.

N'est-ce pas donner un mauvais signal aux jeunes, montrer que tout est permis ?

Tout n'est pas permis. Il faut continuer à encadrer la consommation, comme pour l'alcool et le tabac: pas de publicité, interdiction aux mineurs, tolérance zéro pour la conduite automobile. Je ne suis pas laxiste, je ne fais pas l'apologie des drogues. J'ai deux garçons, j'espère que jamais ils ne toucheront à la drogue. Mais aujourd'hui, ce qui est très dangereux avec les drogues illégales, c'est le rapport à la grande criminalité. Les gens meurent plus du contexte criminogène qui entoure les stupéfiants que des stupéfiants eux-mêmes.

Voulez-vous légaliser aussi la cocaïne et l'ecstasy, ou seulement le cannabis ?

Ce sont des changements sociétaux qu'il faut opérer par étapes. Mais on sait que la prohibition n'a pas fonctionné, quel que soit le type de drogue. Cela coûte cher, ça ne rapporte rien à l'État et ça ne fait pas diminuer la consommation. Le seul résultat, c'est de mettre des gens en prison, et pour certains, c'est le premier contact avec la criminalité, avec tout ce que ça implique comme risques de récidive et d'escalade.

“Le moment est venu de sceller un pacte laïque, sur le modèle du pacte scolaire.”